

TOURNESOL

Nouvelles Variétés proposées à l'inscription sur la Liste A du Catalogue Officiel Français

RESULTATS DE VALEUR AGRONOMIQUE, TECHNOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE OBTENUS DANS LE CADRE DE L'EXPERIMENTATION DU CTPS

NATURE DES ELEMENTS FOURNIS

Dans ce document, vous trouverez la liste des **variétés proposées à l'inscription sur la liste A** du catalogue officiel français¹ à la date de parution du document et les principaux résultats VATE (Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale) obtenus lors des examens d'inscription.

Cette proposition d'inscription émane du Comité Technique Permanent de la Sélection des plantes cultivées (CTPS), comité composé d'experts nommés par le Ministère chargé de l'Agriculture et issus des différentes familles professionnelles : recherche publique, sélectionneurs, producteurs de semences, instituts techniques agricoles, agriculteurs, industriels, consommateurs...

L'inscription des variétés sera actée par la publication au Journal Officiel d'un arrêté du Ministère chargé de l'Agriculture.

Ces variétés ont été évaluées au sein du réseau du CTPS, réseau géré par le Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés et des Semences (GEVES) et auquel participent l'Institut National de la Recherche Agronomique et de l'Environnement (INRAE), les obtenteurs en particulier les membres de l'Union Française des Semenciers (UFS), les Instituts Techniques, le GEVES, des coopératives et négoce agricoles ainsi que d'autres acteurs des filières.

Pour être proposée à l'inscription, une variété nouvelle doit répondre aux règles de décision formalisées dans les [règlements techniques d'examen](#). Ces règles visent à inscrire des variétés apportant un progrès par rapport à celles actuellement disponibles sur le marché.

Les variétés présentées dans ce document ont été jugées selon le règlement technique en vigueur l'année du dépôt de la demande d'inscription, soit l'année correspondant à la première année des résultats figurant dans les tableaux ci-après.

Les résultats figurant ci-après reflètent les conditions agroclimatiques des années considérées. Pour d'autres années et d'autres conditions de production, ils seraient ou pourraient être sensiblement différents. Pour les résistances vis-à-vis des maladies, les résultats ne peuvent s'appliquer que pour les races et conditions d'infestation des maladies prises en compte à l'époque des tests.

L'ensemble des résultats qui figurent dans la présente publication ne peut servir de garantie de résultat.

Ces données, acquises lors des essais conduits pour l'inscription, seront précisées ou actualisées par les études de post-inscription réalisées en particulier par les Instituts Techniques Agricoles (ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia, ITB, ITAB).

* * *

Toute reprise de ces données pour publication doit clairement indiquer :

- qu'elles ont été obtenues dans le cadre de l'expérimentation du CTPS,
- leur source en faisant figurer « **Source CTPS/GEVES** » (*notamment sur les tableaux ou figures dans lesquels les résultats sont repris*),
- leur caractère dépendant des conditions et années d'expérimentation
- le cas échéant, la nature du recalcul effectué à partir des données CTPS/GEVES

¹ Les variétés de la liste A peuvent être multipliées et commercialisées en France et, après accès au Catalogue Commun des variétés des espèces agricoles, dans les autres pays de l'Union Européenne.

Sommaire

Les nouvelles variétés	4
Liste des nouvelles variétés proposées à l'inscription sur la liste A du catalogue officiel en Novembre 2020	5
Coordonnées des mainteneurs ou de leurs représentants pour la France	5
Synthèse des résultats de Valeur Agronomique Technologique et Environnementale	6
Epreuves VATE : dispositif expérimental et règles d'admission	7
CONDITIONS D'ETUDE DES VARIETES	7
1. Durée de l'expérimentation	7
2. Réseau national d'essais	7
3. Evaluation des variétés	8
Carte du réseau des essais VATE Tournesol	Erreur ! Signet non défini.
Caractéristiques des nouvelles variétés de tournesol	9
4. Règles de décision	9
Résultats en Zone demi-précoce à tardives (variété en 3 ^{ème} année)	10
Résultats en Zone très précoce à précoce	12
Résultats en Zone précoce à demi-précoce	13
Résultats en Zone demi-précoce à tardives	15

Les nouvelles variétés

Liste des nouvelles variétés proposées à l'inscription sur la liste A du catalogue officiel en Novembre 2020

Espèce	Demande	Type	Dénomination	Référence obtenteur	Rubrique	Obtenteur	Mainteneur	Précocité à l'inscription
TOURNESOL	63799	HS	ES Epic	ESH9227	HTO	Euralis Semences	Euralis Semences	MP
	66226	HS	RGT Angello	RA8125348	HTO	RAGT 2n	RAGT 2n	MT
	66236	HS	P64HH167	XF18791	HTO	Pioneer Overseas Corporation	Pioneer Génétique SARL	MP
	66240	HS	ES Lena	ESH19005	LINO	Euralis Semences	Euralis Semences	MP
	66241	HS	LG50268	LHA 168-25	HTO	Limagrain Europe	Limagrain Europe	TP
	66242	HS	LG50684	LHA 369-30	HTO	Limagrain Europe	Limagrain Europe	MT
	66347	HS	SY Belasko	NX92144	HTO	Syngenta Participations AG	Syngenta France SAS	MP

Coordonnées des mainteneurs ou de leurs représentants pour la France

Mainteneur	Pays	Représentant	Adresse	CP	Commune	Pays
Euralis Semences	FR	Euralis Semences	Domaine de Sandreau 6, Chemin de Panedautes	CS 60224	MONDONVILLE	FR
Limagrain Europe	FR	Limagrain Europe	Biopole Clermont Limagne -CS 50005 - ST Beuzire	63360	GERZAT	FR
Pioneer Génétique SARL	FR	Pioneer Overseas Corporation	7100 NW 62 nd AVENUE	P.O. Box 1014	JOHNSTON IOWA IA 50131	US
RAGT 2n	FR	RAGT 2n	Rue Emile Singla - de Bourran - BP 3336	12033	RODEZ	FR
Syngenta France SAS	FR	Syngenta Participations AG	Schwarzwaldallee 215	4002	BALE	CH

Synthèse des résultats de Valeur Agronomique Technologique et Environnementale

Epreuves VATE : dispositif expérimental et règles d'admission

CONDITIONS D'ETUDE DES VARIETES

1. Epreuves VATE : dispositif expérimental

Ces épreuves permettent de décrire la **valeur culturelle** de la variété dans les principaux contextes pédoclimatiques qu'elle rencontrera en France ainsi que la **valeur d'usage** des produits de récolte issus de la variété. Dans l'objectif de limiter les impacts négatifs des productions agricoles sur l'**environnement**, une attention particulière est apportée à l'adaptation de la variété aux conditions environnementales et de culture, à l'efficacité des variétés vis-à-vis de l'eau, ainsi qu'aux résistances aux bioagresseurs.

Pour être proposée à l'inscription, la variété nouvelle doit apporter un progrès par rapport aux variétés actuelles : elle est donc comparée à des témoins références du marché.

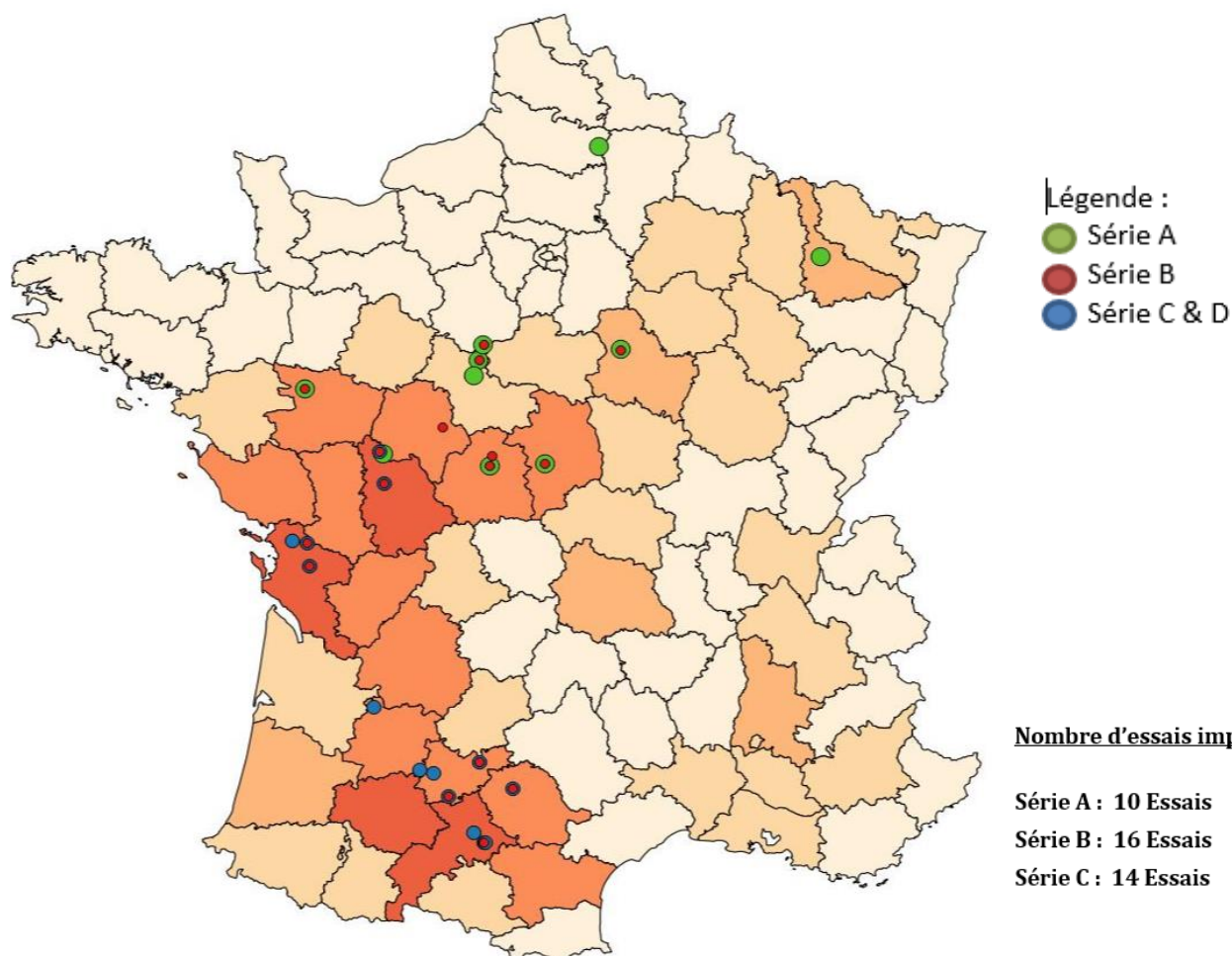
La variété est étudiée pendant 2 années. L'inscription au catalogue français permet donc, à l'ensemble de la filière, de disposer dès le lancement de la variété en France de références partagées, acquises sur 2 campagnes.

2. Réseau national d'essais

Les variétés nouvelles sont expérimentées dans un réseau d'essais couvrant les principales zones de production du tournesol et régionalisé en fonction de la précocité des variétés.

Les essais sont conduits selon les **pratiques agricoles classiques** sans recherche du potentiel maximum. Ils sont réalisés par les semenciers de l'U.F.S., l'IINRAE., Terres Inovia et le G.E.V.E.S.

Carte du réseau des essais VATE Tournesol



Les variétés sont réparties dans 4 groupes en fonction de leur précocité :

- Groupe A : variétés très précoces à précoces
- Groupe B : variétés précoces à demi - précoces
- Groupe C : variétés demi - précoces à demi - tardives
- Groupe D : variétés demi-tardives à tardives

La définition des groupes de précocité est arrêtée chaque année par la Section "Tournesol, Soja" du C.T.P.S. avant les dépôts à l'inscription. Elle comporte une indication de la limite de tardiveté qui sera acceptée dans chaque groupe.

Au départ de l'épreuve culturale, la place d'une variété dans tel ou tel groupe de précocité est déterminée d'après les indications du déposant.

Une variété déposée à l'inscription est comparée à des témoins en fonction de son groupe de précocité. Elle est implantée aux côtés des mêmes témoins pendant ses deux années d'étude (ceux en vigueur à la date de dépôt du dossier)

En cas de report exceptionnel de la deuxième année d'étude VATE (problème de disponibilité de semences, de conformité variétale du lot de semences VATE, ...) la variété en troisième année d'étude est comparée aux témoins des variétés en deuxième année d'étude même si ces témoins sont différents de ceux qui étaient en vigueur au moment du dépôt de son dossier.

3. Evaluation des variétés

L'évaluation d'une nouvelle variété prend en compte la productivité en grains qui est basée sur la mesure du rendement en grains.
Ce critère est pris en compte sous forme d'un pourcentage des témoins officiels.

Des observations sont également effectuées, notamment sur les caractères suivants :

- Précocité (floraison et récolte)
- Résistance à la verse
- Résistance aux maladies
- Hauteur

Ces notations peuvent conduire à formuler des observations dans les documents présentant les principales caractéristiques des variétés inscrites.

Les **autres caractéristiques** (précocité, résistance à la verse et aux maladies) sont observées dans le réseau des essais comparatifs de rendement et peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'essais spéciaux.

Caractéristiques des nouvelles variétés de tournesol

4. Règles de décision (2018-2019)

4.1 Variété ayant terminé sa 3^{ème} année d'étude en série C

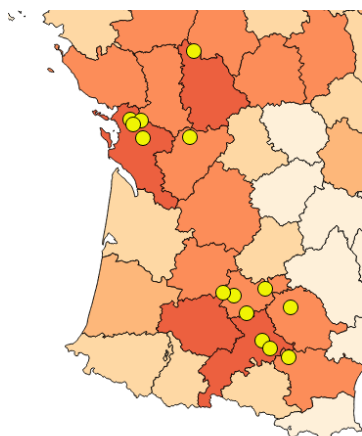
Règles de décision à l'issue de la deuxième année d'étude en 2019 :

	Rendement grains	Cotation finale
Admission V.A.T.E	≥ 100 %	≥ 103

Témoins officiels VATE

Témoins utilisés pour la cotation rendement grain et rendement huile :

	<u>Témoins Variétés oléiques</u>	
	2018	2019
Série B	SY Valeo + LG5525	-
Série C	-	NK Kondi + SY Valeo



Résultats en Zone demi-précoce à tardives

Afin de faciliter la lecture et la comparaison des variétés entre-elles, les résultats de rendement annuel et pluriannuel qui suivent sont exprimés en pourcentage de la moyenne générale des témoins de rendement communs aux 2 années d'essais considérées.

Caractéristiques de la variété ES Epic

Variétés	Type variétal	Série	Cotation			Caractéristiques					
			Rendement grain	Rendement huilier	Teneur en huile aux normes 11%	Teneur en acide oléique (%)	Teneur en eau (%)	Précocité à maturité (Notes)	Date de floraison	Hauteur	Profils Mildiou
ES Epic	HS	C	104.6	103.4	45.1	88.8	7.9	5.1	192.3	158.8	100, 304, 307, 314, 334, 703, 704, 710, 714

HS : Hybride simple

Cotation série C, variétés oléiques, 2ème année

Variétés	Statut	Rendement grain						Rendement huilier					
		COTATION						COTATION					
		2018		2019		Moyenne		2018		2019		Moyenne	
Année	q/ha	%MG	q/ha	%MG	q/ha	%MG	q/ha	%MG	q/ha	%MG	q/ha	%MG	
ES Idillic	T	33.8	99.4	-	-	-	-	14.8	97.5	-	-	-	-
Lluna	T	33.5	98.6	-	-	-	-	15.0	99.3	-	-	-	-
LG5525	T	35.8	106.2	-	-	-	-	16.8	112.0	-	-	-	-
SY Valeo	T	34.3	100.6	31.1	100.4	32.7	100.5	15.6	102.5	14.5	100.1	15.0	101.3
NK Kondi	T	-	-	33.8	109.2	-	-	-	-	16.1	111.1	-	-
Extrasol	T	-	-	30.8	99.6	-	-	-	-	14.5	99.9	-	-
LG5687HO	T	-	-	32.7	105.6	-	-	-	-	15.7	108.1	-	-
ES Epic		35.8	105.2	31.8	103.9	33.8	104.6	16.2	106.8	14.6	100.1	15.4	103.4

4.2 Variétés ayant terminé leur 2ème année d'étude

Règles de décision à l'issue de la deuxième année d'étude :

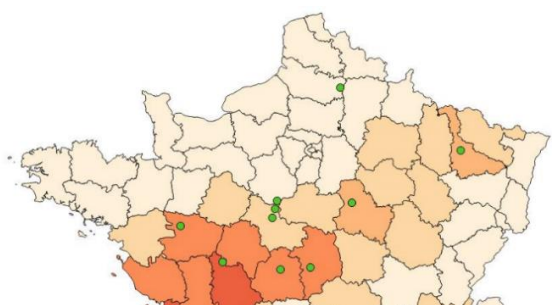
Pour être admissible, les variétés en dépôt doivent afficher un rendement moyen exprimé en pourcentage des témoins officiels qui ne doit pas être significativement différent à 103% en appliquant un seuil statistique de 0.2.

	Rendement grains	Seuil statistique
Admission V.A.T. E	≥ 103 %	0.2

Témoins officiels VATE

Témoins utilisés pour la cotation rendement grain :

	Témoins Variétés classiques		Témoins Variétés oléiques	
	2019	2020	2019	2020
Série A	-	-	Es Idillic + Lluna	Es Idillic
Série B	RGT Axell M + Vellox	RGT Axell M + Vellox	ES Idillic + SY Valeo	ES Idillic + SY Valeo
Série C	-	-	SY Valeo + LG5687HO	SY Valeo + LG5687HO



Résultats en Zone Très précoce à précoce

Afin de faciliter la lecture et la comparaison des variétés entre-elles, les résultats de rendement pluriannuel qui suivent sont exprimés en pourcentage de la moyenne générale des 2 témoins officiels déterminés pour les 2 années d'essais considérées.

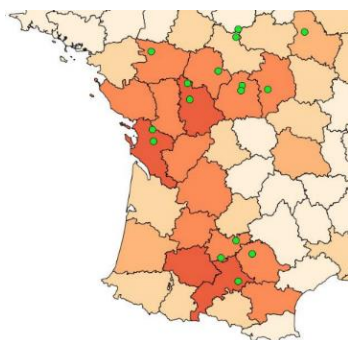
Caractéristiques des variétés en 2^{ème} année d'étude

Variétés	Type variétal	Série	Cotation		Caractéristiques						
			Rendement grain	Rendement huileur	Teneur en huile aux normes 11%	Teneur en acide oléique (%)	Teneur en eau (%)	Précocité à maturité (Notes)	Date de floraison	Hauteur	Profils Mildiou
LG50268	HS	A	100.9	12.4	44.1	88.6	6.3	7.8	184.4	126.6	100, 304,307, 314, 703, 704, 710, 714

Cotation série A, variétés oléiques, 2^{ème} année

Variétés	Statut	Cotation Rendement grain				Teneur en huile		
		Nombre d'essais						
		5	6	11	4	7	11	
Année		2019	2020	Moyenne	2019	2020	Moyenne	
		q/ha	q/ha	q/ha	%MG	Normes à 11%	Normes à 11%	Normes à 11%
Es Idillic	T	27.9	28.5	28.20	104.3	43.5	41.1	42.3
Lluna	T	25.8	-	-	95.7	44.3	-	-
Es Baltic	Réf.	20.9	21.7	21.30	75.6	43.0	42.1	42.6
SY Illico	Réf.	27.5	29.1	28.30	104.7	45.4	42.5	44.0
LG50268		27.1	27.4	27.25	100.9	45.1	43.2	44.1

Réf. : variété de référence



Résultats en Zone précoce à demi-précoce

Afin de faciliter la lecture et la comparaison des variétés entre-elles, les résultats de rendement pluriannuel qui suivent sont exprimés en pourcentage de la moyenne générale des 2 témoins officiels déterminés pour les 2 années d'essais considérées.

Caractéristiques des variétés en 2^{ème} année d'étude

Variétés	Type variétal	Série	Cotation		Caractéristiques						
			Rendement grain	Rendement huileur	Teneur en huile aux normes 11%	Teneur en acide oléique (%)	Teneur en eau (%)	Précocité à maturité (Notes)	Date de floraison	Hauteur	Profils Mildiou
P64HH167	HS	B	109.2	14.0	43.9	86.4	7.0	6.1	194.2	138.0	100, 304,307, 314, 334, 703, 704, 710, 714
ES Lena	HS	B	110.4	14.9	46.1	-	6.8	6.9	186.6	142.3	100, 304,307, 314, 334, 703, 704, 710, 714

Cotation série B, variétés linoléiques, 2ème année

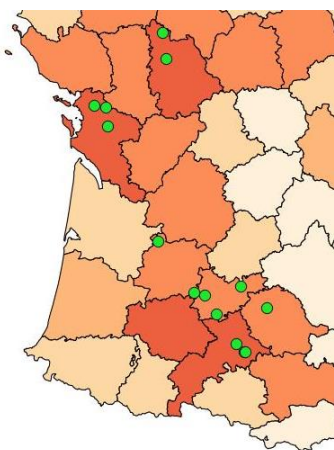
Variétés	Statut	Cotation Rendement grain				Teneur en huile		
		Nombre d'essais		Année		Normes à 11%		Normes à 11%
		9	10	2019	2020	2019	2020	Moyenne
RGT Axell M	T	29.3	32.5	30.90	105.1	46.6	44.5	45.6
Vellox	T	27.3	28.4	27.85	94.9	48.1	44.5	46.3
RGT Gloss	Réf.	28.0	30.5	29.25	99.8	49.0	45.6	47.3
LG5377	Réf.	27.7	30.0	28.85	98.3	45.5	43.4	44.4
ES Lena		30.9	34.0	32.45	110.4	47.2	45.1	46.1

Réf. : variété référence

Cotation série B, variétés oléiques, 2ème année

		Cotation Rendement grain				Teneur en huile		
Nombre d'essais		9	10	19		9	10	19
Année		2019	2020	Moyenne		2019	2020	Moyenne
Variétés	Statut	q/ha	q/ha	q/ha	%MG	Normes à 11%	Normes à 11%	Normes à 11%
ES Idillic	T	28.0	30.7	29.35	101.0	44.7	41.7	43.2
SY Valeo	T	28.1	29.4	28.75	99.0	46.5	43.9	45.2
SY Illico	Réf.	28.0	30.7	29.35	101.4	45.5	42.6	44.1
P64HH167		31.2	32.3	31.75	109.2	45.1	42.8	43.9

Réf. : variété référence



Résultats en Zone demi-précoce à tardives

Afin de faciliter la lecture et la comparaison des variétés entre-elles, les résultats de rendement pluriannuel qui suivent sont exprimés en pourcentage de la moyenne générale des 2 témoins officiels déterminés pour les 2 années d'essais considérées.

Caractéristiques des variétés en 2^{ème} année d'étude

Variétés	Type variétal	Série	Cotation		Caractéristiques						
			Rendement grain	Rendement huileur	Teneur en huile aux normes 11%	Teneur en acide oléique (%)	Teneur en eau (%)	Précocité à maturité (Notes)	Date de floraison	Hauteur	Profils Mildiou
RGT Angello	HS	C	104.9	16.8	47.1	87.2	8.5	3.6	194.1	146.0	100, 304,307, 314, 334, 703, 704, 710, 714
LG50684	HS	C	101.2	16.8	48.0	88.5	9.0	4.6	194.8	154.1	100, 304,307, 314, 703, 704, 710, 714
SY Belasko	HS	C	105.4	16.8	46.6	86.7	7.3	5.0	194.9	141.7	100, 304, 307, 314, 334, 703, 704, 710, 714

Cotation série C, variétés oléiques, 2ème année

		Cotation Rendement grain				Teneur en huile		
Nombre d'essais		10	5	15		10	9	19
Année		2019	2020	Moyenne		2019	2020	Moyenne
Variétés	Statut	q/ha	q/ha	q/ha	%MG	Normes à 11%	Normes à 11%	Normes à 11%
LG5687HO	T	32.7	36.8	34.75	102.8	47.7	46.3	47.0
SY Valeo	T	31.1	34.7	32.90	97.2	46.4	45.8	46.1
LG50525	Réf.	31.8	36.8	34.30	99.1	48.3	47.0	47.6
MAS 86OL	Réf.	32.9	36.6	34.75	101.0	45.2	44.1	44.7
LG50684		31.1	37.9	34.50	101.2	48.6	47.4	48.0
RGT Angello		33.1	37.9	35.50	104.9	47.4	46.8	47.1
SY Belasko		33.1	38.8	35.95	105.4	47.2	46.0	46.6

Réf. : variété de référence